



Centre de développement pour  
l'exercice de la citoyenneté  
CDEC



# LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

## ON VOTE QUAND ?

LE PREMIER DIMANCHE DU MOIS DE NOVEMBRE, AUX 4 ANS

## POURQUOI VOTER?

C'EST LE PALIER DE GOUVERNEMENT SUR LEQUEL NOUS AVONS LE PLUS D'**INFLUENCE**, NOTAMMENT PARCE QUE SES DÉCISIONS **NOUS AFFECTENT AU QUOTIDIEN!**

LE MUNICIPAL PREND DES DÉCISIONS EN LIEN AVEC :

- PARCS, LOISIRS ET CULTURE
- GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
- VOIRIE LOCALE
- ETC.



## ARRONDISSEMENTS

## ON VOTE POUR QUI?



1. MAIRE.SSE DE MONTRÉAL



2. MAIRE.SSE DE TON ARRONDISSEMENT



3. CONSEILLER.ÈRE DE VILLE



(4.)\* CONSEILLER.ÈRE D'ARRONDISSEMENT

\*DANS CERTAINS ARRONDISSEMENTS, IL N'Y A PAS DE CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT. C'EST LE CAS À AHUNTSIC-CARTIERVILLE.



## EXEMPLE DE BULLETIN DE VOTE

## COMMENT CHOISIR POUR QUI VOTER?

- QUESTIONNE-TOI SUR TES **VALEURS**
- ÉCHANGE AVEC TON ENTOURAGE À PROPOS DES **ENJEUX** QUI VOUS AFFECTENT
- **EXPLORE** LES PLATEFORMES ÉLECTORALES DES CANDIDATS